

DEC130490DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Cécile RIBOUT, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7263 intitulée IMBE

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122706DR12 du 10 septembre 2012 portant nomination de Mme Cécile RIBOUT aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Cécile RIBOUT, dans l'unité du CNRS n° UMR7263, à compter du 31 mars 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le

Le directeur de l'unité
M. Thierry TATONI

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND